



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 11216

Texte de la question

M Germain Gengenwin attire l'attention de M le ministre de la defense sur l'insuffisance des effectifs dans les brigades de gendarmerie de campagne. A l'heure actuelle ou regne une insecurite croissante, le canton de Benfeld etant le terrain de predilection d'une bande de delinquants, la brigade de gendarmerie, avec un effectif de neuf hommes et treize communes a surveiller, n'est plus en mesure de garantir la securite dans le canton. Il souhaiterait ainsi connaitre les mesures que son ministere envisage de prendre pour remedier a cette carence et afin d'assurer a nouveau la paix dans la region.

Texte de la réponse

Reponse. - La brigade territoriale de Benfeld comprend un effectif de neuf grades et gendarmes. Elle est renforcee en tant que de besoin par la brigade de recherches et la brigade motorisee implantees a Selestat, siege de la compagnie. Cette unite fait face dans de bonnes conditions aux taches qui lui incombent dans un canton ou la delinquance ne presente en aucune facon un caractere exceptionnel. Il n'est pas possible de consacrer des moyens plus importants a la brigade de Benfeld compte tenu des priorites a satisfaire, notamment pour d'autres unites territoriales d'Alsace, qui connaissent une situation plus tendue.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11216

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 1989, page 1432